Facture N° 231459655 du 19/06/2023



VitalAire

VITALAIRE EST 39 rue Thomas Edison

25000 Besançon Tél.: 0969 369 008 N° Identifiant: 902600014

Code payeur : 7307000066 Code client: 0987339968

/70000854

MMC PRAECONIS

6 RUE PAUL MOREL

BP 80283

Patient: PINOT JOSIANE

5 RUE DES LILAS

70006 VESOUL CEDEX

70160 SAINT-REMY

No S.S.: 2520970550090 65 Date de naissance: 25/09/1952

N° adhérent : 252097055009065

SERVICE COURRIER LE

0 3 JUIL. 2023

Désignation

Quantité

P.U. H.T.

5,20

Total

LPPR TTC Unitaire

T ٧

Commande N° 0010695881 du 30/11/2017 pour PINOT JOSIANE - 70160 SAINT-REMY

F09.TL1

VITALAIRE S.A., S.A. au caoilai de 6.821.760 EUR. 6 Rue Cognacq-Jay - 75341 PARIS CEDEX 07. RCS PARIS B 425039773, TVA FR 11425039773

PPC, apnée som, télés. (> 112h), forfait hebdo 9.TL1

Période du 18/05/2023 au 14/06/2023 soit 4 Semaine(s) Prestation

20,78

H.T.

20.00

Code LPPR: 1187880

PPC, apnée sommeil, télésuivi (+112 h), forfait hebdo 9.TL1

15,58

Montant total facturé (RO + RC):

Prise en charge régime obligatoire (RO) :

Prestations

Part complémentaire : (RC

62.32

24,93 / Dép

Ventes

37,39

0.00): **Transports** 24.93

Frais

TVA

Total T.T.C.

Taux 20,00

20,78

4,15

24,93

Total

20,78

4.15

24,93

A découper et joindre à votre règlement

Adresse de règlement:

VitalAire Centre de Gestion

CS 70588

13594 Aix en Provence cedex 3

MMC PRAECONIS

Numéro:

231459655

Agence:

432

Client:

7307000066

Date:

19/06/2023

Montant (EUR):

24,93

Net à payer : 24,93 EUR

Règlement par Virement av bor pour le 16/07/2023

T.V.A. Acquittée sur les débits



Page 1(1)

ACTIONS OPTIONS ASSOCIÉES OUTILS

Options de filtre

Ordre de tri: 1-Spéc fac, taux

	Payeur		720	7206000894			CPAM DE HAUTE SAONE			
	Numéro fa	acture	231459654			Année fa	2023			
	Nom	Fac group	Fac/Pt	DtEch	Dev	TTx	T. ux change	Montant devises		
	FACTMVX		190623	160723	EUR	01	1.000000	37.39 D		
İ	RNOEMIE		210623	160723	EUR	01	1.000000	37.39 C		

SERVICE COURRIER LE 03 JUIL. 2023

MODIFIER

T joindre la prescription sauf si renouvellement

feuille de soins pharmacien ou fournisseur

Duplicata

numéro de facture (facultatif)

Art. R. 161-40 et suivants du Code de la sécurité sociale

231459654

Page 1(1)	Ari. L. 212-1 du Cod	de des pensions militaire	es d'invalidité et des	victimes de la gue	erre date _	19062023
	PERSONNE	RECEVANT	les SOINS e	t ASSURE(I	Ξ)	
PERSONNE RECEVANT	Γ les SOINS (la ligne $\overline{\ \ \ }$ no	m et prénom" es	st obligatoirem	ent remplie po	ar le pharmacien ou	le fournisseur)
nom et prénom		ANISOL TONIS	٧E			
(nom de famille (de naissance) sui		* **	alleb limiter			
numéro d'immatriculation	25209705500	90	י ת	65	- UNDIED I F	017010000
data da maioraman	05004050	(u	ς	FRVICE (rganisme de rattachement lispense d'avance des frais
date de naissance	23031932			,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	JUIL. 2023 remplir	par le pharmacien ou
ASSURE(E) (à remplir si la promet prénom (nom de famille (de naissance) sui	Р	ANOT JOSIAN	NE	03	JUIL. 2029 fourniss	eur)
numéro d'immatriculation	it an nom a usage quentury er	•	n!	r)		7206000894
		J 1 1 11	<u> </u>	'_ <u> </u>		0987339968
ADRESSE de L'ASSURE	(E)					
5 RUE DES LILAS				SAINT-RE		
IDENTIFICATION du PE	IARMACIEN ou du FO	DURNISSEUR		IDENTIFIC	ATION de la STR	RUCTURE
VITALAIRE EST	4	132				
39 rue Thomas Edison 25000 Besançon		:				
DITADMACIENI DEMBI AC	ANIT					
PHARMACIEN REMPLAC	ANI - ·					
nom et prénom			dispositif do	acardination		
identifiant	902600014		dispositif de de soins - rés	seau de santé	a	I
IDENT	IFICATION du PRESC	RIPTEUR et			ıs laquelle il evero	-
			raison sociale		is inquene il exerc	<u></u>
nom et prénom BOURDIN	HUBERT					
identifiant	10002479474		no de la struc (AM. FINESS ou		H	
CON	DITIONS de PRISE en	CHARGE de	la PERSONI	NE RECEVA	ANT les SOINS	
date de la prescription médicale			e de l'accord pr			2023
			•			
X MALADIE (si exonérat	ion au ticket moaerateur, co	ocnez une case at	e ia tigne suiva	I		u titre de l'art. L. 212-1 so : § précédé de "*"
acte conforme au protocole	ALD action de	e prévention	autre	u l	et les recommandati	ions importantes)
accident causé par un tie	re : non Y	oui date		րա][Հ յը Հյ _ա		
accident cause par un tie	15 . HOII 🔨 📜	oui L date		[La][[a]] \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \	·1	
AT/MP	numéro ¬r ¬)		ou -	date i,	r
		ITS et PREST	ATIONS DE	SUIVDES	'	_
tarification détaillée Commande N° 0010695881 Période du 18/05/2023 au 14/0 1 PPC, apnée sommeil, té Taux de prise en charge: 60	du 30/11/2017 06/2023 soit 4 Semaine(s) elésuivi (+112 h), forfait hebdo			LIVRES		
· -	Total facturé :	37.39 EUR			4 –	
		=	Cod	de LPPR :	1187880	-
				الدائعا ليقا		_
	<u></u>	<u> </u>				
		_ =	=	daj	ا المادية الم	•
	_ 			ľ	2	
			-= -	රකය 🗗	GEIRL L L	_
	 -					
	i=	2	I:			
			Mc	ontant total f	facturé RO :	37,39 EUR
			=	ייונסיונ נטנמו ו	acture NO.	UI,UU LUK
-			28/02			
		PAIEME	ENT			
	MONTANT TOTA	Ī,	n r 1	62,32]	
	en euros				I	
l'assuré(e) n'a pas payé la par	t obligatoire	X l'ass	suré(e) n'a pas	payé la part c	complémentaire	X
() F E E			() == Fame	, , r	,	
signature du pharmacien ou du fournisseur			signature l'assuré(e)			impossibilité de signer



quelques conseils pour remplir votre feuille de soins

Le bon remplissage de votre feuille de soins est la garantie de votre remboursement par l'assurance maladie.

La première information à donner concerne la personne recevant les soins et l'assuré(e) :

Si vous ne payez pas votre pharmacien ou votre fournisseur, celui-ci remplira l'ensemble de cette rubrique, sur présentation de votre carte Vitale ou de l'attestation papier qui l'accompagne.

Si vous payez votre pharmacien ou votre fournisseur, celui-ci indiquera uniquement vos nom et prénom, dans la zone prévue, selon vos indications ou au vu des informations portées dans votre carte Vitale ou sur l'attestation papier qui l'accompagne.

Les autres zones seront remplies par vous même (le code de l'organisme de rattachement n'est pas à préciser).

- vous êtes la personne recevant les soins et vous êtes assuré(e) social(e), inscrivez sculement :
 - votre numéro d'immatriculation (en vous aidant de votre carte Vitale ou de l'attestation papier qui l'accompagne).
- vous êtes la personne recevant les soins et vous n'êtes pas assuré(e) social(e), indiquez :
 - votre numéro d'immatriculation.

ou (si celui-ci ne vous a pas été communiqué),

- votre date de naissance.
- le nom et le prénom de l'assuré(e) auquel (à laquelle) vous êtes rattaché(e) et son numéro d'immatriculation,
- complétez enfin cette rubrique en indiquant l'adresse de l'assuré(e).

Toutes les autres rubriques de la feuille de soins sont à compléter par votre pharmacien ou votre fournisseur, y compris le numéro de facture qui est une zone facultative destinée à son usage.

- * Si vos soins sont dispensés au titre de l'article L. 212-1 du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, il doit le préciser dans la case prévue à cet effet.
 - Si vos soins sont en rapport avec un accident causé par un tiers, précisez-le lui ainsi que la date de cet accident.
 Ces renseignements doivent obligatoirement figurer sur la feuille de soins car ils permettent à l'assurance maladie de récupérer les frais relatifs à l'accident auprès de l'assureur concerné.
 - Si vos soins sont en rapport avec un accident du travail, dont vous avez été victime, ou avec une maladie professionnelle, présentez-lui la feuille d'accident du travail maladie professionnelle qui vous a été remise par votre employeur ou par votre organisme d'assurance maladie.

Recommandations importantes:

Le double de votre prescription médicale doit être joint à l'envoi de votre feuille de soins (sauf en cas de renouvellement, ou s'il a été joint à la demande d'accord préalable).

Prévenez votre organisme d'assurance maladie en cas de changement intervenant dans votre situation, par exemple :

- changement de compte bancaire, postal ou de caisse d'épargne : adressez-lui le relevé d'identité correspondant.
- changement d'organisme d'assurance maladie : prenez contact avec votre nouvel organisme d'assurance maladie pour le transfert de votre dossier afin de ne pas retarder le remboursement de vos soins et prestations, n'oubliez pas également d'indiquer votre nouvelle adresse sur la feuille de soins.
- * Si le pharmacien ou le fournisseur a coché la case "SOINS dispensés au titre de l'art. L. 212-1", la feuille de soins doit être adressée à l'organisme gestionnaire mentionné sur votre attestation de pensionné(e).

N'oubliez pas de signer votre feuille de soins.